CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50080** **VALABLE JUSQU'AU** **09/03/2027**

ÉDITÉ LE 22/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIERVILLE SUR MEUSE
Siret : 342 676 921 00030
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 551338-55
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 08411576S

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 08411576S

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SARL PETITJEAN ET FILS

AVENUE DE L'ETANG BLEU
20 ESPACE DOUMENC
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 86 01 70 **Fax :** 03 29 86 96 16
Portable :
Responsabilité légale :
PETITJEAN PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...

Site Internet :
E-mail : direction@agencementpetitjean.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 016 384 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	7	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025